

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 44

Artikel: Les derniers combats de l'ancienne Berne : (mars 1708) : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aimable. Avec toutes ces qualités, il n'est pas étonnant qu'il se dépense beaucoup, qu'il se prodigue peut-être, si l'on en croit ses amis.

Comme conseiller d'Etat, M. Ruchonnet a dirigé d'une manière brillante le Département de l'Instruction publique et des Cultes, et les corps ecclésiastiques et enseignants louent beaucoup sa largeur de vues et son esprit d'organisation, qui embrasse d'un coup d'œil jusqu'aux moindres détails.

Rarement nous avons eu dans le canton de Vaud un homme jouissant d'une popularité aussi grande. Et s'il était permis de lire dans son cœur, on y verrait peut-être qu'il est gêné par tout le poids et la responsabilité de cette popularité.

Car dans la vie publique d'un homme, — et M. Ruchonnet sait cela mieux que personne, — il est des hauteurs où il est difficile de se maintenir.

Le moindre échec lui est imputé à crime par son souverain, le peuple, qui est le plus implacable des tyrans.

Dans la phase nouvelle qui commence pour la Suisse et pour les Chambres fédérales en particulier, il y aura pour nos députés, non seulement de grandes luttes à soutenir, mais surtout une œuvre suprême de conciliation à tenter.

Il est fort à douter que M. Ruchonnet, considéré à tort ou à raison par les révisionnistes allemands comme un irréconciliable, puisse devenir un trait d'union entre les partis.

Chacun se souvient aussi que le fusil de la révision de 1866 était resté chargé dans les archives fédérales, et que c'est lui qui en a pressé la détente.

Dès lors, sa position sera difficile, et il doit se préparer à boire une coupe amère à Berne.

Je crois qu'il s'en doute.

L. C.

Thermes-de-Lessus, 30 octobre 1872.

(A suivre).



La singulière lettre qu'on va lire, écrite d'abord en espagnol, a été adressée à une personne de Vallorbes, et transmise à l'un de nos abonnés de Lausanne pour la faire traduire. Cette pièce a été présentée au consul d'Espagne, qui l'a immédiatement reconnue pour être exactement semblable à celles qui ont été adressées à quatre ou cinq personnes de notre ville. Le consul aurait ajouté que cette lettre n'était autre chose qu'une supercherie, contre laquelle le public devrait être mis en garde.

Monsieur ***, à Vallorbes.

Vu la triste position dans laquelle je me trouve maintenant, je me permets de vous en donner le détail, espérant que vous la prendrez en considération.

Jusqu'au détrônement de la reine Isabelle, j'étais à son service en qualité de brigadier (commandant de brigade); mais lorsque arrivèrent les bruits politiques qui amenèrent la chute du trône d'Espagne, je fus obligé de m'en aller et me rendis en France; mais avant, je cachai ma fortune dans un champ que je puis facilement reconnaître, car j'en fis dres-

ser le plan. Je mis dans un trou 25,000 piastres fortes en or (120,000 francs), et 15,000 piastres fortes en billets de banque d'Espagne (100,000 francs), et je gardai le plan avec moi, sous la toile de mon habit.

Pendant son séjour en France, la reine Isabelle, qui savait que j'y étais, me fit demander et m'envoya en mission en Espagne; je parcourus l'Andalousie, et, arrivé à Séville, je fus arrêté comme espion, et jugé par un conseil de guerre à dix ans de déportation dans une forteresse. On m'envoya à Centa. Jugez donc dans quelle triste situation je me trouve; aussi je viens vous prier de bien vouloir me faire parvenir une certaine valeur pour me fournir les moyens de retrouver ma fortune. J'ai le plan en question dans mon habit; la police ne me l'a pas pris; il est très détaillé, très clair, et je sais exactement où ma fortune est cachée; mais je ne puis moi-même l'aller chercher; c'est pour cela que je vous demande quelque argent pour mes besoins. Je vous enverrai le plan, avec lequel vous pouvez facilement la trouver.

Si vous me rendez ce service, je vous abandonnerai volontiers le tiers de ce que je possède, vu la grande importance de la chose. Veuillez me répondre par oui ou par non si vous acceptez ma proposition, car je ne puis plus rester dans la position où je me trouve.

Je vous sais très bon et ne doute pas que ma proposition ne soit admise.

Je suivrai vos directions, et pour éviter toute contestation, veuillez mettre votre lettre dans une enveloppe portant l'adresse de M^{me} ***, par qui elle me parviendra.

Vous pouvez avoir toute confiance sur la vérité de ce que je vous écris. La politique est cause de tout ce qui m'arrive: Dieu veuille que vous le compreniez et que vous me veniez en aide.

Vous voudrez bien me répondre aussi vite que possible.

Centa, septembre 1872.

(Signature.)

Veuillez affranchir et m'écrire si possible en espagnol.

Les derniers combats de l'ancienne Berne.

(Mars 1798.)

III

Voici le projet définitif du plan d'attaque des Bernois: leur armée était divisée en douze colonnes, y compris celle du colonel Tscharner, destinée à agir dans les Ormonts. La deuxième, venant de Fribourg, sous le colonel Stettler; la troisième, commandée par d'Erlach, au centre, et la quatrième, sous le colonel de Rovéréa, par le Vully, devaient converger sur Avenches, marcher ensuite sur Payerne, et livrer devant cette ville un combat décisif. En cas de succès, Rovéréa se lançait du côté d'Yverdon, pour soulever les habitants de ces contrées, demeurés attachés à Berne, et faire une diversion sur le flanc et les derrières des Français, tandis que le gros de la division continuait sa marche en avant.

Au nord, la cinquième colonne devait traverser le lac de Bienne, gagner la montagne de Diesse et occuper le val St-Imier ; la sixième, sous de Gross, enlever Bienne et se porter sur Boëtzinguen, pivot de l'aile droite de Schauenbourg, attaquer ce village de concert avec la septième, commandée par Graffenried, et s'avancer sur la Reuchenette, pour fermer les défilés du Jura. Avant ce mouvement, la huitième colonne devait surprendre le village de Reiben, en face de Buren; la neuvième, postée à Lengnau, au delà de l'Aar, alarmer l'ennemi et couvrir Soleure, tandis que la dixième, prenant sans canons un chemin de montagne, tournerait Boëtzinguen pour seconder l'attaque de front, et que la onzième et la douzième s'ouvriraient une route à travers le Jura, pour pénétrer dans l'Evêché.

Malheureusement, ce qui eût été facile au commencement de février offrait à cette heure d'immenses difficultés. La position de Schauenbourg était trop forte pour qu'on pût la rompre par un coup de main; la neige obstruait les passages du Jura au-dessus de Soleure, de sorte que beaucoup de troupes détachées de ce côté auraient affaibli l'armée sans motif suffisant; en général, pour tant de combats divers on avait trop peu de monde, pas de réserves, sauf les troupes des Confédérés, sur le secours actif desquelles on ne pouvait fonder trop d'espérances, et comme dernière ressource le landsturm. Mieux aurait valu se borner au sud à la défensive, jeter toutes les troupes disponibles contre Schauenbourg, et le refouler dans l'Evêché. Mais on comptait trop sur le soulèvement d'une partie des populations vaudoises, et l'on voulait tout entreprendre à la fois, vrai moyen de se faire battre par tout. Du reste, les Bernois ne devaient pas même essayer d'exécuter leur plan; ils allaient être prévenus.

A peine d'Erlach, en effet, avait-il reçu ses pleins pouvoirs, que déjà l'on recommençait à négocier. Le 25, Brune expédiait à Schauenbourg l'ordre positif d'attaquer Soleure le 1^{er} mars, et en même temps, il invitait les délégués bernois à reprendre les conférences. Sur cet avis, qui parvint à Berne le 26 février au soir, les députés se hâtèrent de se rendre à Payerne. Brune, cette fois dur et impérieux, leur signifia son ultimatum. Il exigeait l'établissement immédiat d'un gouvernement provisoire, celui d'une nouvelle constitution, et le licenciement des milices bernoises. Sourd à toutes les représentations qui lui furent faites, il n'accorda pour réfléchir qu'une prolongation d'armistice de trente heures, qui devait finir le 1^{er} mars à 10 heures du soir.

Frisching et Tscharner revinrent à Berne le 28 février à la nuit. Le lendemain matin, le Grand Conseil, après une vive discussion, accepta à une faible majorité la première partie de l'ultimatum et se déclara provisoire, mais en même temps il refusait de licencier les troupes avant que les Français ne se fussent éloignés. Tscharner fut renvoyé à Payerne, et en même temps l'ordre fut expédié à d'Erlach de ne rien entreprendre jusqu'au retour du négociateur. Le général, qui avait concerté toutes ses mesures pour attaquer le lendemain avant jour,

communiqua immédiatement, le 1^{er} mars à 6 heures du soir, le contre-ordre à ses commandants de division. Fatal contre-ordre, qui fut la cause principale des désastres du lendemain, et de la démolition de l'armée bernoise ! Le parti de la paix, par sa faiblesse, se faisait le meilleur allié de la perfidie de Brune.

Tscharner, cependant, que les avant-postes français arrêtèrent longtemps, était arrivé non sans peine à Payerne avec deux conseillers fribourgeois. Brune refusa d'abord de les recevoir, disant que l'armistice avait pris fin, et qu'il irait lui-même à Berne rendre visite au gouvernement provisoire, accompagné de ses hussards et de quelques compagnies de chasseurs; puis, les députés restant, il se ravisa et les amusa de pourparlers, tandis que ses troupes se mettaient de tous côtés en marche et commençaient les hostilités. D'Erlach, qui, malgré sa santé délabrée, avait aussitôt couru à Berne avec ses officiers membres du Conseil pour essayer de faire révoquer le contre-ordre, était absent au moment de l'attaque et ne put donner à ses divisionnaires aucune direction.

(A suivre.)

L'évêque de Metz et son factionnaire prussien.

M. Dupont des Loges, évêque de Metz, avait, depuis la conquête par les Prussiens, un factionnaire allemand placé à la porte de son palais épiscopal. Plusieurs fois, lisons-nous dans le *XIX^e Siècle*, il avait écrit à la commandanture pour prier qu'on le lui enlevât, déclarant qu'il n'avait nul besoin d'être gardé, et qu'on devait comprendre combien il lui était pénible de rencontrer à sa porte ce soldat allemand. Jusqu'ici, on n'avait tenu aucun compte de ses observations, et la sentinelle montait toujours la garde devant le palais.

Dernièrement, l'évêque fait atteler, puis il descend en grand costume sacerdotal et invite la sentinelle allemande à monter avec lui dans son carrosse. Le soldat n'ose résister et s'installe à côté de l'évêque, qui se fait conduire à l'hôtel du gouverneur. Là, il dépose le soldat dans la cour, puis il monte chez le gouverneur, qui le reçoit immédiatement et s'informe du motif de sa visite.

— Monsieur le gouverneur, répond le prélat, je viens de ramener moi-même à votre hôtel le factionnaire que vous persistez à m'imposer. Je dois vous prévenir que, s'il est remplacé cette fois encore, je me réfugierai chez un curé quelconque de mon diocèse, à moins que vous ne présériez que je me regarderai comme prisonnier dans mon palais.

Le gouverneur, devant cette ferme volonté, déclina qu'on ne placerait plus de sentinelle chez l'évêque.

On sait qu'à la suite des discussions qui se sont produites au sein du dernier congrès de la Société internationale des travailleurs, celle-ci s'est divisée en deux partis: celui des révolutionnaires politiques, qui veulent renverser les rois pour établir une grande République centralisée où le pouvoir et